



Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Province de Québec

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

**AVIS PUBLIC – ADOPTION DU RÈGLEMENT #384-19 -
CONCERNANT LES TAXES, COMPENSATIONS, TARIFS
ET AUTRES REDEVANCES POUR FINANCER LES
DÉPENSES PRÉVUES AU BUDGET 2020**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné que :

Le conseil municipal à une séance extraordinaire tenue le lundi 2 décembre 2019 a adopté le règlement #384-19 - Concernant les taxes, compensations, tarifs et autres redevances pour financer les dépenses prévues au budget 2020.

Ce règlement est déposé au bureau municipal, au 517 rang Sud à Sainte-Victoire-de-Sorel, ainsi que sur le site web de la Municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières du bureau.

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 5 décembre 2019.

STÉPHANIE DUMONT
Directrice générale et secrétaire-trésorière